

DOJO - Complexe Sportif, rue du Stade 59 262 Sainghin en Mélantois © 06.24.49.03.56 http://www.jcsainghin.com/ Sainghin en Mélantois, le 2 octobre 2023,

Aux licenciés du JCS Aux parents de licenciés du JCS

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les membres de l'association Judo Club de Sainghin en Mélantois sont conviés à notre Assemblée Générale, qui aura lieu le :

Vendredi 20 octobre 2023 à 19h30 (accueil et émargement de 18h30 à 19h30), Salle municipale polyvalente associative du Complexe sportif, Rue du Stade.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

- 1) Ouverture de l'AG Ordinaire
- 2) Bilan de la saison 2022/2023
- 3) Perspectives de la saison 2023/2024
- 4) Fermeture de l'AG Ordinaire et ouverture de l'AG Extraordinaire : modifications statutaires
- 5) Fermeture de l'AG Extraordinaire et ouverture de l'AG Ordinaire
- 6) Election de 3 membres du Comité Directeur (*)
- 7) Questions diverses
- *1 : La composition et les modalités de renouvellement du Comité Directeur (8 membres) sont définies dans les statuts de l'association (Cf. Article 6). Aujourd'hui, le comité est composé statutairement de 8 membres.
- 3 postes seront vacants à la date de la prochaine AG : 2 pour renouveler les mandats qui arrivent à échéance en octobre 2023 (Catherine JORDY et Arnaud CLOUTIER) et 1 suite à la démission de David LEYS en fin de saison 2022/2023.
- Les personnes souhaitant se présenter à ces élections sont priées de se faire connaître auprès des membres de l'association. Les candidatures doivent parvenir par courrier électronique (anthonydangre@jcsainghin.com) ou lettre simple au Siège Social de l'association avant le 12/10/23 (Cf. Article 9 des statuts de l'association).
- *2 : Toute personne licenciée au JCS pour la saison 2023/2024 peut se présenter.

En vue de préparer cette Assemblée Générale, je vous prie de trouver ci-joint un document présentant quelques notions pour mieux comprendre l'AG; en cas d'impossibilité de venir, vous pouvez être représenté: la formule de pouvoir est à transmettre à l'association, au plus tard le jour de l'AG au moment de l'émargement (ou à transmettre par mail, **avant le 20/10/23**, via anthonydangre@jcsainghin.com).

Tous nos cours sont annulés le vendredi 20 octobre, merci de votre compréhension.

A l'issue de l'AG, la soirée se poursuivra, pour celles et ceux qui le souhaitent, sur place.

Nous comptons sur votre présence et vous remercions de votre fidélité dans nos actions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président, Frédéric MAQUET.